Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 81 (1954)

Heft: 8

Artikel: Au tribunal de police

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229059

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE PATOIS A LA RADIO

Emission du 13 mars : consacrée à des régions du canton de Vaud dont le patois va s'éteindre.

« La vallée de la Broye » et « L'empierrement de la Broye », par M. Charles Quillet, de Missy (Basse-Broye) ;

Une anecdote du « Sonderbon » et *La tsanson dau fretâ* (la chanson du

fruitier), par M. Louis Guignard, de Vaulion (Pied du Jura);

Lo menon et la dâma de Mathoud (le chat et la dame de Mathod), Le tchou bllian et le tchou rodzo (les choux blancs et les choux rouges), Cliau dau bissa (celui du bissac), trois histoires de Favrat dites par Mme Marie Ravussin-Pillevuit, de Baulmes:

Lo caillon et sa cordetta (le porc et sa corde, de Dénéréaz) et On conto po lè z'orgoillau (un conte pour les orgueilleux, de Marc à Louis), par M. Albert Pérusset, instituteur à Montagny s/Yverdon (Nord vaudois). — Cette dernière histoire ne trouva malheureusement pas place au programme.

Emission du 27 mars :

Consacrée en partie par M. Fernand-Louis Blanc au grand Concours des patois romands, lancé sous les auspices de Radio-Lausanne ;

L'autre partie attribuée au patois de la Haute-Savoie : M. le curé de Vers (parlant le patois du Genevois) et sa servante (parlant le patois du Chablais) répondant dans leur vieux parler à une interview de F.-L. Blanc.

Le « Micro dans la vie » du mardi 16 mars a été consacré également au lancement du Concours (interview de F.-L. Blanc par Marie-Claude Leburgue).

L'émission du 10 avril fut consacrée au patois de la Vallée d'Aoste.

Prochaines émissions : samedis 24 avril et 8 mai, à 15 heures (patois fribourgeois et jurassien).

Chs M.

Proverbe italien

Le meilleur remède contre l'injure, c'est de l'oublier.

Proverbe hollandais

Celui qui se plaint pour un mouton risque de perdre une vache.

PHARMACIE - HERBORISTERIE

v. conod

LAUSANNE Rue Pichard 11 - Téléphone 22 75 04

Sels biochimiques Ord. pour toutes caisses maladie

Au Tribunal de police

Le président : — Vous aviez votre raison au fond de votre verre!

Le prévenu : — Impossible, mon présisent, je le vide toujours soigneusement.

